



PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement
Tenue le 22 mai 2025 à 18h30 à l'école Hamel

		Présent	Absent
Ouverture	La 5 ^e rencontre du conseil d'établissement de l'école Hamel, à laquelle sont présents :		
CÉ2025-05-22-01	1. Présences et ouverture de la séance. La directrice de l'école accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35		
	PARENTS		
	Krystelle Giroux	x	
	Émilie Gauvin	x	
	Annie St-Pierre	x	
	Anne Létourneau	x	
	Alexandre Racicot	x	
	Chantal Bisson (Subs.)		x
	Marie-Josée Dubé (Subs.)		x
	ENSEIGNANTS/ES		
	Sharyn Régnier	x	
	Chantal Ménard		x
	Caroline Deschênes (substitut)	x	
	Annaïk Lozeau (substitut)		x
	REPRÉSENTANTE DU SDG		
	Manon Saingelain	x	
	REPRÉSENTATNTE DU PERSONNEL PROFFESIONNEL		
	REPRÉSENTATNTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN		
	Nancy Dupuis	x	
	REPRÉSENTATNTE DE LA COMMUNAUTÉ		
	DIRECTRICE		
	Julie Drapeau	x	
CÉ2025-05-22-02	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		

	<u>Ordre du jour</u> - Ouverture de la séance ➤ Mot de bienvenue, prise des présences et vérification du quorum - Lecture et adoption de l'ordre du jour - Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2025 Information Journées pédagogiques du service de garde Liste de prix du fournisseur des vêtements Hamel Approbation <u>Liste effets scolaires</u> Contributions financières exigées pour le matériel et les documents reproductibles Activités de fin d'année (estacade et croisières AML (5^e et 6^e)) Photographies scolaires Agenda - Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement - Rapport de la représentante au comité de parents - Question du public - Varia - Levée de la séance Il est proposé par Émilie Gauvin Que le document soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité
CÉ2025-05-22-03	3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 février 2025 Il est proposé par Annie St-Pierre Que le document soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité
	4. INFORMATION <u>Journées pédagogiques du service de garde</u> Mme Saingelain nous informe que, suite à un sondage effectué auprès des parents, le SDG sera fermé lors des pédagogiques de fin et de début d'année. <u>Liste de prix du fournisseur des vêtements Hamel</u> Après vérification, il n'y a pas de contrat officiel entre l'école Hamel et la compagnie Point Lotus. Mme Nancy remarque que des retards se font déjà sentir concernant l'envoi des documents, malgré l'entente signée il y a quelques mois entre le propriétaire et Mme Choquette. Les membres du CÉ se questionne donc quant à l'obligation de poursuivre avec eux. Nous pourrions peut-être nous informer auprès d'autres compagnies qui offre un produit semblable pour les années ultérieures. Nous souhaitons également consulter

	l'équipe-école et les parents concernant la nécessité de faire acheter les vêtements d'éducation physique.
CÉ2025-05-22-04	5. APPROBATION <u>Liste effets scolaires & Contributions financières exigées pour le matériel et les documents reproductibles</u> Mme Dupuis présente les listes d'effets scolaires et les frais à la rentrée pour l'an prochain. Nous remarquons une grande différence entre certains niveaux. Nous pensons que certaines pourraient être revue à la hausse afin d'être plus représentatif de la réalité. Nous suggérons également d'uniformiser davantage les montants pour les années à venir. Il est proposé par Anne Létourneau Que les listes présentées soient approuvées telles que présentées. Elle propose également que les enseignants qui s'affecteront aux différents groupes aient la possibilité d'augmenter les coûts jusqu'à un maximum de 40\$ par niveau sans qu'une consultation des membres ne soit nécessaire. Approuvé à l'unanimité <u>Activités de fin d'année (estacade et croisières AML (5^e et 6^e))</u> Les activités de fin d'année ont déjà été approuvées auparavant par le conseil d'établissement. Nous devons toutefois fixer le montant à charger aux parents. Les frais s'élèvent à 33,17\$ pour la sortie en croisière et à 35\$ pour la sortie à l'Estacade. Avec nos différentes levées de fonds, nous avons accumulé 5 242\$ qui serviront à payer une partie de ces frais. Il est proposé par Anne Létourneau Que nous réclamions 18\$ par élève pour ces activités. Advenant que le montant soit finalement trop élevé et qu'il y ait un surplus, il est proposé que cet argent soit réinvesti pour organiser une activité à la rentrée. Approuvé à l'unanimité <u>Photos scolaires</u> Cette année, plusieurs parents étaient insatisfaits des photographies scolaires. Nous sommes donc à la recherche d'une nouvelle compagnie. Il est proposé par Anne Létourneau Que nous réservions avec la compagnie La Pomme Verte pour l'an prochain. Ce serait une photographie sans polo pour l'année 2025-26. Approuvé à l'unanimité <u>Agenda</u> Il est proposé par Anne Létourneau Que les changements apportés dans l'agenda pour l'an prochain soient acceptés tels que présentés

	Approuvé à l'unanimité Toutefois, les parents présents sur le conseil se questionnent au sujet de l'utilisation de l'agenda. Ils suggèrent qu'à partir d'un certain niveau (3^e), les devoirs soient notés à la main par les enfants. Ceci aiderait grandement les élèves à développer leur autonomie.
	6. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT Les membres du CÉ doivent se consulter et mettre à jour les critères de sélection de la direction de l'établissement. Le document nous sera envoyé par courriel par la présidente. Chaque membre du CÉ doit le consulter et nous le compléterons officiellement lors de notre prochaine rencontre.
	7. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS Mme Saint-Pierre a demandé de reconnaître l'implication de Marie-Christine Grégoire lors de la dernière rencontre du comité de parents. Une résolution a été adoptée et la secrétaire de l'école a reçu un certificat à lui remettre. Nous inviterons donc Mme Grégoire à participer à notre prochain conseil d'établissement lors de notre souper de fin d'année afin de le lui remettre. Nous proposons également d'inviter les parents bénévoles à un petit 5 @ 7 dans le but de les remercier. Mme Saint-Pierre contactera l'Essentiel pour offrir un buffet lors de cet événement. Mme Deschênes s'engage à préparer une invitation qui leur sera envoyée sous peu. Mme Regnier préparera un petit texte qui sera lu par des élèves lors du prochain rassemblement lors duquel une vidéo sera réalisée. Elle sera ensuite présentée aux bénévoles durant notre soirée de reconnaissance.
	8. QUESTION DU PUBLIC Aucun public présent
	9. VARIA
	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Nancy Dupuis Que la séance soit levée à 20h40. Adopté à l'unanimité

Madame Émilie Gauvin, présidente du CÉ

Madame Drapeau, directrice – École Hamel